



Communiqué de presse

Luc Belot
Député de Maine-et-Loire



Vendredi 2 octobre 2015

Le « réseau des médiateurs numériques » prend forme

Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat au numérique, a annoncé hier le lancement du portail de la [médiation numérique](#). Luc BELOT, député de Maine-et-Loire, se « **réjouit de cette nouvelle étape qui vise à faciliter l'accompagnement de publics variés vers l'autonomie dans l'usage quotidien des outils numériques** ».

En juin 2015, une tribune de Luc BELOT intitulée « *La médiation numérique au service d'une citoyenneté active* », avait été publiée sur le site de la Fondation Jean Jaurès. Il y encourage la création d'un « réseau de médiateurs numériques volontaires » pour renforcer l'accompagnement au numérique : « **Si l'usage des outils numériques et d'Internet est en forte progression, l'accompagnement au numérique n'est pas forcément répandu** ».

Pour le député : « **encourager et favoriser l'accès à ces lieux et à ces formes de médiation numérique, c'est chercher à réduire dès à présent les possibles inégalités liées aux outils numériques qui pourraient se préfigurer** ».

Selon lui, la médiation numérique a deux objets : l'accompagnement de publics variés vers l'autonomie dans l'usage quotidien des technologies, services et médias numériques ; mais aussi l'accompagnement de l'utilisateur à se forger une culture numérique afin d'appréhender cet univers de manière autonome.

Au-delà de l'utilité de cette nouvelle plateforme pour aider à dans la maîtrise des outils numériques et la constitution d'une culture numérique, « **l'enjeu est que ces nouveaux outils puissent participer à un meilleur exercice de la citoyenneté et ouvrir de nouvelles formes d'engagement citoyen** » conclut-il.

>> Tribune de Luc BELOT publiée par la Fondation Jean Jaurès en juin 2015 : <http://lucbelot.net/tribune-la-mediation-numerique-au-service-dune-citoyennete-active/>

Contact presse :



François Benoiton
Attaché parlementaire de Luc Belot,
Député de Maine-et-Loire
Permanence Parlementaire
15 rue Voltaire - 49100 ANGERS
Tél 02 41 87 95 95 / Fax 02 41 87 16 09

Assemblée Nationale
Tél 01 40 63 68 70
Fax 01 40 63 53 93

francois.benoiton@lucbelot.net

www.lucbelot.net • [facebook.com/belot.luc.9](https://www.facebook.com/belot.luc.9) • [@LucBELOT](https://twitter.com/LucBELOT)